



Le p'tit journal n°54

D'aucuns attendent le soleil, la chaleur, d'autres les vacances bien méritées : vos élus attendent pour leur part avec impatience le résultat de la commission permanente du Conseil Général qui va statuer sur les aides aux communes.

Nous avons déjà obtenu leur soutien pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au transfert de notre mairie-école et la création de logements locatifs.

Les subventions pour la procédure de déclaration d'intérêt général relative à la gestion hydraulique et de nouveaux travaux de bordurage restent, elles, en suspens.

La réorganisation de la voirie communale, permettant un toilettage complet du classement de nos voies, chemins ruraux et chemins d'exploitation pour clarifier les responsabilités, a été adoptée.

La procédure de biens à l'état d'abandon, engagée rue des Fontaines, devrait, elle aussi, se clore favorablement pour les intérêts de la commune et des riverains.

Une administrée est venue lors d'une de nos permanences du samedi matin, nous questionner quant à des menaces qu'elle a reçues, sous couvert d'anonymat, de personne(s) se croyant investie(s) d'une autorité communale.

Ceci n'est pas acceptable et le ou les responsables seront poursuivis dès que découverts.

Nous vous rappelons que le maire et les adjoints, par délégation, sont les premiers représentants de l'État dans la commune et sont officiers de police judiciaire.

Respectueux de notre charge, nous n'agirions pas de pareilles manières.

N'hésitez pas à nous consulter, nous restons à votre écoute.

Décédé le 23 février 2013, Monsieur Marcel Bertin a occupé de multiples postes à responsabilité et a su donner un élan à notre village.

Instituteur à Vignemont de 1960 à 1980, maire de 1983 à 1986, il a été également, entre autres, Président du comité départemental de tennis de table et a ainsi obtenu du Ministère de la jeunesse et des sports un crédit de 1,5 millions de francs pour la construction de la salle de notre village, à force de travail, de persévérance et de conviction.

La commune lui rendra hommage en dénommant notre salle des fêtes « Salle Marcel Bertin » le samedi 29 juin à 15h.

Il nous reste à espérer que vous pourrez profiter pleinement de cette trêve estivale et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour continuer à vous tenir informés de l'actualité communale.

Le maire

Serge Greugny

Compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2013

Présents : tous les élus, à l'exception de C. Carbonneaux (pouvoir à E. Senez), N. Kulaj (pouvoir à S. Greugny) et JM. Lebelle.

Secrétaire de séance : T. Poret

Délibération d'approbation de la création d'un chemin rural dans le prolongement de la cité Bel Air, ainsi que du tableau de classement et du plan de la voirie communale

Une enquête en vue de la création du chemin rural prolongeant la voie communale « cité Bel Air » et de la régularisation du tableau de classement de la voirie, s'est déroulée du 29 mars au 13 avril 2013 inclus.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été très favorables et sans réserve au projet.

Lors des permanences, le commissaire enquêteur n'a reçu aucune visite pour consulter le dossier et aucun courrier ne lui a été adressé.

Le conseil municipal approuve la création du chemin rural et la régularisation du tableau de classement de la voirie communale à la majorité.

Délibération du classement du chemin rural cité Bel Air en voie communale

Les élus approuvent à l'unanimité le classement du chemin rural en voie communale « cité Bel Air ».

Délibération de dénomination de la salle des fêtes

La salle des fêtes communale sera dénommée « Salle Marcel Bertin ».

Point des opérations en cours

- Extension du cimetière

La société AET est mandatée pour borner les terrains acquis, Beimo l'est pour nous assister lors de la réalisation. Le cahier des charges est en cours de réalisation.

- Transfert mairie

Un projet de convention pour les logements locatifs sera arbitré lors de la réunion de Conseil de septembre 2013 afin de laisser le temps à la réflexion.

Mme Sophie Jolivet est la nouvelle programmiste.

- Acquisition du bien vacant rue des Fontaines

La mutation devrait prochainement être réalisée par un notaire.

- Zone 2AU

Les aléas de la délibération annulée du PLU nous ont empêché de pouvoir exercer notre droit de préemption.

- Vente des voies RFF

A la demande du mandataire de RFF, les élus ont donné leur accord de principe quant à l'achat des 31 323 m².

Retour sur les commissions

- SIRS du 09/04/2013

Les comptes administratif et de gestion 2012, ainsi que le budget 2013 ont été validés.

Des ajustements du règlement de restauration sont proposés.

Le maire de Marquéglise a décomposé la fréquentation de son périscolaire par commune : 8 vignemontois sur les 81 enfants.

- Communauté de communes du 10/04/2013

Le budget principal est en excédent. Les taux d'imposition seront stables.

Les durées des différents types d'amortissements ont été arrêtées.

Le programme de gravillonnage a été validé.

Les nouveaux modes de répartition pour la composition du prochain conseil communautaire ont été présentés.

La communauté de Communes propose de financer en lieu et place des communes le très haut débit dans les communes.

La dissolution du SIVOC de Margny-lès-Compiègne a été refusée.

- Commission du 27/05/2013

En plus des thèmes inscrits pour cette réunion de conseil, la trésorerie, les mandats et titres du 1^{er} trimestre, le suivi des recettes d'investissement et les projets ont été présentés.

Une synthèse de points réglementaires a été portée à la connaissance des élus.

- SIRS du 03/06 et conseil d'école du 04/06/2013

La fonction nouvelle de responsable de la restauration a été définie afin d'être opérationnelle à la rentrée.

Un nouveau point sur la réforme des rythmes scolaires a été fait, ainsi que les effectifs prévisibles en septembre, un bilan des sorties, animations et projets pédagogiques.

Notre enseignante sera la coordinatrice du regroupement pour l'année scolaire 2013-2014.

- CCAS du 17/06/2013

Les règles d'attribution des colis restent inchangées.

La prochaine conférence sur la diététique aura lieu le 26 septembre à 19h.

L'enveloppe financière pour les colis de fin d'année a été arrêtée, ainsi que les quantités prévisionnelles.

Les tournées de distribution ont été affectées et planifiées.

Arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique

Un nouvel arrêté est applicable pour la période du 01/06 au 30/09/2013.

Tirage au sort jury d'assises

Mr Christian Decambray a été tiré au sort pour figurer sur la liste préparatoire du jury d'assises.

Rendu de délégation

En vertu de la délégation accordée au maire le 23/03/2009, celui-ci signale la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude, la conception, la réalisation des travaux d'agrandissement du cimetière incluant un jardin du souvenir et les espaces dédiés aux urnes d'incinération, confié à la société Beimo, pour un montant de 3 950,00 € ht.

Fonctionnement du Conseil Municipal

D. Hélin rappelle que, au vu du CGCT, le maire exécute les décisions du Conseil Municipal. De même, les travaux et informations communiqués aux élus en commission ne sont pas publics.

Brèves

Naissance :

Cloée BOITEL BACQ, née le 22/05/2013, 310 rue des Vignes

Décès :

Monsieur Jean-Pierre Peltier, le 22 avril 2013

Monsieur Louis Gavrel, le 3 mai 2013

Mademoiselle Cloée BOITEL BACQ, le ??

Vie pratique :

Horaires du secrétariat de mairie :

ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 12h,

accueil téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30.

En l'absence de notre secrétaire du 15 au 31 juillet, permanence les mardis de 11h à 12h.

Permanence des élus le samedi de 11h à 12h.

Restitution cérémonie du 8 mai 2013:

Mr Daniel Thomas, Président des Anciens Combattants, informe que les 16,40€ collectés lors de la cérémonie, ont été alloués à l'association des Bleuets de France.

Feu

L'article 84 du règlement sanitaire départemental de l'Oise et l'article L 541-2 du code de l'environnement nous somment d'utiliser les filières mises à notre disposition par les collectivités et de s'abstenir de polluer le sol, la flore et la faune, de dégrader les sites ou les paysages, de polluer l'air ou les eaux, d'engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, de porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement.

Il est donc impératif de s'abstenir de polluer (brûlage à l'air libre, dépôt sauvage, ...).

La déchetterie de Ressons sur Matz est ouverte les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches de 9h à 12h.

Bruit

Il est rappelé que, sont considérés comme bruits de voisinage liés au comportement, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :

- Des cris d'animaux et principalement les aboiements
- Des appareils de diffusion du son et de la musique
- Des outils de bricolage et de jardinage
- Des appareils électroménagers
- Des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés

IMPORTANT : Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

(extrait de l'arrêté préfectoral du 15.11.1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'Oise)

Bienvenue chez les Vignemontois



Mme Agnès DENIS
25, rue du Jeu d'Arc

Cet album des nouveaux arrivants volontaires n'est pas exhaustif.
La suite au prochain épisode

Les nouvelles du club du 3^{ème} Age « LES VIGNES »

COMME CHAQUE ANNÉE, LE CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE A INVITÉ TOUS SES ADHÉRENTS, LE DIMANCHE 5 MAI AU TRADITIONNEL REPAS.

À CETTE OCCASION LE PRÉSIDENT MARC HARLE A RAPPELÉ LES FAITS SAILLANTS DES DOUZE DERNIERS MOIS ET REMERCIÉ MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉPOUSE D'HONORER PAR LEUR PRÉSENCE CETTE JOURNÉE.

L'AMBIANCE ÉTAIT CHALEUREUSE ET L'APRÈS-MIDI S'EST TERMINÉ AUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ À LA SALLE COMMUNALE DE VIGNEMONT.

SI VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE ET PROFITER DE CES MOMENTS AGRÉABLES, NOUS VOUS ACCUEILLERONS AVEC GRAND PLAISIR LES 1^{ER} ET 3^{ÈME} JEUDIS DE CHAQUE MOIS.

BONNES VACANCES À TOUS.

LE PRÉSIDENT

Compagnie d'arc de VIGNEMONT

Depuis notre dernier article notre Roi et notre Roitelet ont été distingués lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 Avril à la salle des fêtes.

Le Roitelet Thomas IDEC est cette année roitelet de Ronde.

Bravo à lui et à sa famille qui l'encourage.



L'équipe de Villers sur Coudun renforcée d'un membre de l'équipe de Vignemont a échoué au pied du podium lors de la coupe de Ronde par équipe.

Belle performance malgré le vent !!



**Reprise de l'entraînement aura lieu le samedi 31 Aout 2013
à partir de 14h30 au jeu d'arc.**

Nous vous attendons nombreux pour vous adonner à notre sport pour le plaisir ou pour les joies lors des diverses compétitions dans la région.

Dans l'attente de vous voir à la rentrée nous réaliserons des travaux d'entretien des jeux où toutes les bonnes volontés seront bien accueillies.

Contact : Bellien Serge et Véronique 03.44.42.39.42 ou serge.bellien@live.fr



La saison est à présent terminée et les derniers résultats sont plus que satisfaisants :

- Championnat par équipe :

L'équipe 1 accède à la D1 en terminant 1^{ère} du Championnat D2 tandis que l'équipe 2 se maintient en D3.

- Coupe de l'Oise :

La paire Benjamin Bocquet/Clément Caré remporte la finale consolante du tableau 10-13 contre Choisy-au-Bac (équipe composée de 2 anciens Vignemontois Dominique Recchiutti et Francis Maillard)



- Championnats de l'Oise :

Benjamin Bocquet a participé à la journée de qualification mais n'a pu faire mieux que 4^{ème} de poule sur 5, étant donné le niveau très relevé du jour.

Le 29 juin, c'est plus d'une soixantaine d'anciens ou actuels joueurs de Vignemont qui vont se retrouver pour fêter les 50 ans de l'association créée en 1963 par Mr Bertin. L'occasion pour nous de relater nos différents souvenirs sportifs et autres anecdotes qui ont fait les heures belles à ce club, ce qui est de bon augure pour les années à venir !!!!

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures !!!



Voilà l'été !

Il paraît que le temps est pluvieux en France... Mais pas pour tout le monde !

Un village peuplé d'irréductibles Vignemontois résiste encore et toujours au mauvais temps ! Une brocante caniculaire, une fête des voisins radieuse et une marche au cœur des arbres ensoleillée ! La chance nous sourit !

Dimanche 14 Avril : Brocante du village

Une trentaine d'exposants sur toute la journée, animation, buvette et restauration sur place, pour le bonheur des petits comme des grands !



Dimanche 2 Juin : Marche des arbres

Mr De Grandmaison, au meilleur de sa forme, nous a fait partager sa passion pour la nature avec amour et humour !



Mardi 7 Mai : Fête des voisins

Comme toute bonne fin des aventures d'Astérix et Obélix, un somptueux banquet s'est tenu avec l'ensemble des héros et des villageois ! Au menu : des quantités gargantuesques de salades, viandes froides et autres spécialités culinaires, sans oublier le buffet des desserts qui en a fait rougir plus d'un ! Le tout accompagné d'un délicieux concert de variétés parmi lesquelles : accordéon, pop, rock, jazz, classique et musique brésilienne !



BONNES VACANCES A TOUS !